



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 5130
N/REF : 3/08/2025 0H14 C:020665 I:18552
V/REF : Contrat N°005130 du 01/01/2002

SDC 'Jean Jaures'
C/O LÔNES
71, RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : J. JAURES NETTOYAGE
10 RUE GEORGES GOUY
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : PARTIES COMMUNES

MOTIF : REDEVANCE MENSUELLE

Donneur d'ordre : M. J. COULARD

ENTRETIEN DES PARTIES COMMUNES

FACTURATION

La redevance sera facturée mensuellement le premier jour de chaque mois et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 10274,45

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 08/2008 Valeur : 99,6
Mois de l'indice de révision : 12/2024 Valeur : 142,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/12	Entretien journalier	6J/7	8167,83	680,65
1/12	Entretien hebdomadaire	1J/7	2554,37	212,86
1/12	Entretien mensuel	12/AN	1180,60	98,38
1/12	Entretien trimestriel	4/AN	130,17	10,84



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/12	Entretien semestriel	2/AN	1899,15	158,26
TOTAL H.T.				1160,99
T.V.A. a 20,00%				232,19
TOTAL T.T.C.En EURO				1393,18

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.